



Luxembourg, le 4 janvier 2018

Monsieur Mars DI BARTOLOMEO
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Madame le Ministre de la Famille, de l'Intégration et de la Grande Région, à Monsieur le Ministre de l'Education Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et à Monsieur le Ministre du Développement Durable et des Infrastructures :

Selon un article paru dans le Luxemburger Wort, le Centre Héliar à Weilerbach aurait été fermé afin de pouvoir procéder à une rénovation complète.

Dans ce contexte j'aimerais poser les questions suivantes à Madame et Messieurs les Ministres :

- Quel est le nombre d'habitants relogés ? Est-ce que tous les habitants sont concernés par ce relogement ? Vers quels sites les concernés ont dû être relogés ?
- En ce qui concerne les enfants scolarisés, combien d'enfants de chaque cycle ont été redirigés vers des écoles d'autres communes ? De quelles communes s'agit-il ?
- Est-ce que les membres du corps enseignant engagés à Weilerbach ont été transférés ?
- Quelle est la date d'achèvement des travaux prévue ?
- Combien de personnes (adultes et enfants) pourront être accueillies sur le site après les travaux de rénovation ?

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'G. Baum', written in a cursive style.

Gilles BAUM
Député



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Christian Alff
Service des séances plénières et
secrétariat général
Tél : 466.966.223
Fax : 466.966.210
e-mail : calff@chd.lu

Monsieur Fernand Etgen
Ministre aux Relations avec le Parlement
Luxembourg

Luxembourg, le 04 janvier 2018

Objet : Question parlementaire n° 3543 du 04.01.2018 de Monsieur le Député Gilles Baum

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer par la présente la question parlementaire sous objet.

Je vous prie de bien vouloir me faire parvenir la réponse du Gouvernement dans le délai d'un mois afin que je puisse la faire publier avec la question au compte rendu.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Mars Di Bartolomeo
Président de la Chambre des Députés



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Famille, de l'Intégration
et à la Grande Région

Luxembourg, le 26 JAN. 2018

Réf. 2018/1708

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Entrée le:

26 JAN. 2018

Dossier suivi par :
Dominique Faber
Tél : 247 86540

Le Ministre de la Famille et de l'Intégration

à

Monsieur le Ministre aux Relations avec le Parlement


Concerne : question parlementaire n° 3543 de Monsieur le Député Gilles Baum

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire tenir en annexe la réponse commune du Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région, du Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et du Ministère du Développement durable et des Infrastructures à la question parlementaire n° 3543 de Monsieur le Député Gilles Baum, en vous priant de bien vouloir la transmettre à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le Ministre de la Famille et de l'Intégration,



Corinne CAHEN

Réponse commune de Madame le Ministre de la Famille et de l'Intégration, de Monsieur le Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et de Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures à la question parlementaire n° 3543 de Monsieur le Député Gilles Baum

1)

Au cours de l'année 2017, l'OLAI a réduit progressivement le nombre de personnes hébergées au foyer Héliar en laissant vacantes des chambres libérées suite à des départs et en effectuant une première série de relogements de familles pendant les vacances scolaires d'été 2017.

Fin décembre 2017, 61 personnes résidaient encore au foyer Héliar. Toutes ces personnes ont été relogées pendant les vacances scolaires de fin d'année dans onze autres structures d'hébergement.

2)

Sur les 21 enfants scolarisés dans les classes spécialisées de l'État (CSAE) à Weilerbach, 7 enfants (1 enfant de l'éducation précoce, 1 élève au cycle 1, 2 élèves au cycle 2 et 3 élèves au cycle 3) ont intégré l'école fondamentale de la commune de Berdorf.

Sur les 14 enfants restants ont été scolarisés :

- à Differdange, 1 enfant (cycle 3)
- à Echternach, 1 enfant (cycle 3)
- à Hesperange, 1 enfant (cycle 2)
- à Luxembourg/Ville-CSAE, 2 enfants (2 au cycle 2)
- à Rédange-sur-Attert, 1 enfant (cycle 2)
- à Sanem/Soleuvre, 5 enfants (2 au cycle 1, 1 au cycle 2, 1 au cycle 3, 1 au cycle 4)
- à Tuntange/Marienthal, 1 enfant (cycle 3)
- à Wahl 2 enfants (1 au cycle 2, 1 au cycle 3).

3)

Les enseignants de l'école Weilerbach ont été nouvellement affectés sur le territoire de la Direction de région de l'enseignement fondamental Echternach dès le 2 janvier 2018.

Un enseignant a sollicité un congé sans solde.

4)

La date d'achèvement des travaux est prévue pour fin 2020.

5)

Après les travaux de rénovation, 212 personnes pourront être hébergées sur le site.